Document généré le 31 mai 2025 21:53

Journal des traducteurs
Translators' Journal

Union Internationale des Chemins de fer, Lexique général des termes ferroviaires, Benteli S. A., Berne-Bumpliz, 1957, (829 pages)

Roland Surzur

Volume 3, numéro 3, 3e trimestre 1958

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1061510ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1061510ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)
2562-2994 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Surzur, R. (1958). Compte rendu de [Union Internationale des Chemins de fer, Lexique général des termes ferroviaires, Benteli S. A., Berne-Bumpliz, 1957, (829 pages)]. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, *3*(3), 142–142. https://doi.org/10.7202/1061510ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1958

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

¶ Union Internationale des Chemins de fer, *Lexique général des termes ferroviaires*, Benteli S. A., Berne-Bumpliz, 1957, (829 pages).

Ce nouveau lexique apporte au domaine technique la contribution des chemins de fer avec ses 50,000 mots et expressions en cinq langues : français, anglais, allemand, italien, espagnol. Elaboré par le Bureau International de Documentation des Chemins de fer, cet ouvrage est le fruit d'une collaboration internationale; en effet, ingénieurs, spécialistes et traducteurs des différents pays où sont employées les langues mentionnées ci-dessus y ont participé. De plus, y figurent les usages particuliers à la Belgique et à la Suisse pour la langue française et l'usage américain pour la langue anglaise.

L'ouvrage se compose de deux parties : un *tableau synoptique* où tous les termes sont classés par ordre alphabétique en français, dans une première colonne, avec en regard les termes correspondants dans chacune des autres langues; chaque terme français est accompagné d'un numéro de classement. La seconde partie est constituée par des *index alphabétiques* dans chacune des autres langues et où chacun des termes est accompagné du numéro de sa traduction française. Ceci permet la recherche rapide des termes correspondants.

La technique ferroviaire, comme les autres techniques, évolue rapidement et chaque année voit apparaître une floraison de termes nouveaux. Le traducteur trouvera dans ce lexique tout récent une aide certaine mais qui a le désavantage, comme tous les lexiques, de présenter des listes de mots en regard, sans explication ni définition; c'est ainsi qu'il nous donnera dans les fonctions des cheminots un parallélisme dont il faudra se défier, puisque les institutions et la structure sociale varient de pays à pays. Il faudrait, par exemple, pouvoir comparer les attributions du *brakeman* anglais et celles du *serre-frein* français. Quelles sont les attributions du *trainman* anglais en regard de l'*agent de train* français ? Un *conductor* est quelquefois un *conducteur* (wagons-lits) et quelquefois un *contrôleur,* quand lui-même n'est pas un simple *ticket collector.* Le *taillis paraneige* français peut-il se traduire par *snow fence ?* Et le *fourgon de queue* est-il le *caboose ?* l'*agent* anglais est-il un *agent* ou un *chef de gare ?* Et les fonctions du *chef de gare* sont-elles les mêmes que celles du *station master ?* Peut-on parler de *tampons* sur les trains canadiens ? Le mot *railroute,* adopté par la S.N.C.F. pour désigner le transport par train de remorques routières correspond bien à l'expression anglaise *piggy-back* et notre lexique ne le donne même pas. C'est donc avec circonspection qu'il faut utiliser ce lexique par ailleurs bien commode par la grande quantité de termes qu'il met à la disposition du traducteur.[1]

Roland SURZUR, Montréal

1 Ces questions sont intéressantes, et "pertinentes", comme on dit en jargon linguistique; mais n'y a-t-il pas là un faux problème ? On traduit l'américain **President,** appliqué à M. Eisenhower, par "**président**"; or, les fonctions de "président" étaient, tout au moins en ce qui concerne les Républiques précédentes, fort différentes de celles du chef de l'**administration** américaine. Le contenu des mots est **toujours** différent de langue à langue. Si l'on n'accepte pas ce postulat, il n'y a plus de traduction possible; ce n'est que dans le cas d'une ambiguïté **dans la même langue** qu'il faut effectuer des créations lexicologiques. Pour moi, jusqu'à plus ample informé, un **brakeman** est un **serre-frein,** et sous cette étiquette, on fait entrer ce que l'on veut. Le problème se ramène alors à celui de la définition du contenu sémantique des mots de chaque langue; cela relève des dictionnaires encyclopédiques, et non des glossaires bilingues. **JPV.**